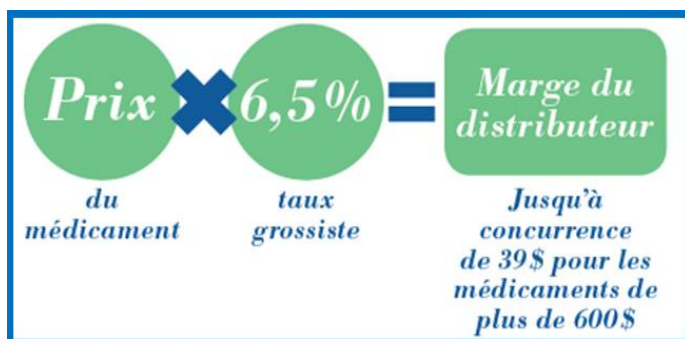


Une industrie en consolidation qui a gardé ses sièges sociaux au Québec



Nous assurons des services d'approvisionnement et d'accès aux bons médicaments, le jour suivant ou avant, partout au Québec, y compris dans toutes les régions.

Le modèle de revenus de notre industrie : entièrement contrôlé par le gouvernement

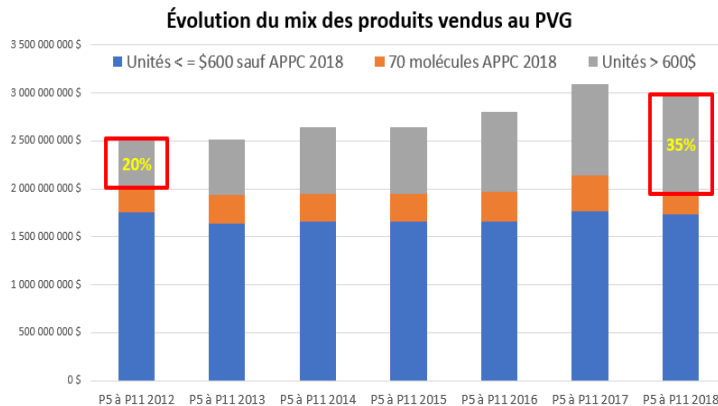


- Si le prix du manufacturier (Prix de Vente Garanti ou PVG) est moins de 600 \$, les frais de distribution sont de 6,5% ;
- Si le prix du manufacturier (Prix de Vente Garanti ou PVG) est plus de 600 \$, les frais de distribution sont fixés à 39\$ (depuis 2012).

Dégradation de la situation en raison de la diminution des prix/revenus depuis 2007

- Diminutions successives des prix des médicaments génériques relativement aux versions de marque suite aux ententes de l'Alliance Pharmaceutique Pancanadienne (APpC) qui se sont intensifiées en avril 2018;
- Augmentation du taux de « générisation » des médicaments de 54 % en 2007 à plus de 70 % maintenant;
- Abolition de la règle des « 15 ans » pour le remboursement des médicaments d'origine;
- Imposition d'un prix maximal payable de 0,55 \$ pour les inhibiteurs de la pompe à protons (octobre 2013) et sa réduction à 0,3628 \$ (juillet 2015);
- Resserrement des règles de remboursement lorsqu'apparaît la mention «ne pas substituer» sur une ordonnance (avril et juin 2015).

Dégradation de la situation en raison de l'augmentation du fardeau des médicaments plus dispendieux



Réduction de la marge moyenne de distribution due à une évolution désavantageuse du panier de produits vendus :

- **Hausse du prix unitaire des médicaments dispendieux** moyen depuis 2012;
- La marge réelle est 2,3% au lieu d'être de 6,5% pour les médicaments de 600\$ et plus.
- Le volet avec les **marges plus faibles et les risques plus élevés** prend de plus en plus d'importance;

Dégradation de la situation en raison de l'augmentation des dépenses

- Augmentation des frais d'opération en général et en vertu du mix de produits vendus;
- Rehaussement des normes de Santé Canada (Contrôles et reddition de compte) :
 - Température d'exposition pour tous les médicaments pendant l'entreposage et le transport;
 - Intégrité et traçabilité des produits incluant les opioïdes et les autres drogues contrôlées;
 - Gestion des rappels, des retours et des pénuries de médicaments;
- Mesures visant à réduire l'exposition accidentelle aux produits dangereux (ASSTASS-CNESST);
- Nécessité d'effectuer les investissements requis en technologie;
- Délocaliser n'est pas une possibilité et toute augmentation aux échelles salariales a un impact;
- Entre 2012 et 2018, les coûts d'opération ont augmenté de 35,4%.

Conclusions et demandes

- Les conditions de paiement n'ont pas été ajustées depuis 2012 alors que tous les autres facteurs ont évolué. Un processus de réévaluation régulière est requis;
- Les distributeurs pharmaceutiques sont la meilleure solution pour améliorer l'accessibilité à tous les vaccins et veulent qu'on leur transfère la responsabilité d'approvisionner tous les sites au Québec;
- Il faut mettre à niveau les paramètres de notre partenariat pour 2019-2020 de façon à assurer la pérennité de nos services sur l'ensemble du territoire québécois.